



L'ANP accompagnera la période de transition de préparation de l'élection présidentielle

ALGER- Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé mercredi à Oran que l'ANP accompagnera la période de transition destinée à la préparation de l'élection présidentielle et veillera à son suivi dans "le strict respect des règles de transparence et d'intégrité et des lois de la République".

"(...) la période de transition destinée à la préparation des élections présidentielles, se fera avec l'accompagnement de l'Armée nationale populaire, qui veillera au suivi de cette phase, au regard de la confiance réciproque entre le peuple et son armée, dans un climat de sérénité et dans le strict respect des règles de transparence et d'intégrité et des lois de la République", a souligné Gaïd Salah dans une allocution prononcée au siège du Commandement de la 2ème Région militaire.

Le général de corps d'armée a noté que "cette phase déterminante requiert de l'ensemble des enfants du peuple algérien fidèle de faire preuve de patience, de conscience et de lucidité afin de réaliser les revendications populaires, guider le pays vers la paix et jeter les bases d'un État de droit et d'institutions".

"Aussi, cette phase historique charnière et cruciale requiert, voire impose à l'ensemble des enfants du peuple algérien dévoué, fidèle et civilisé, de fédérer les efforts de tous les nationalistes en suivant la voie de la sagesse, de la pondération et de la clairvoyance, qui tient compte de l'intérêt suprême de la nation en premier lieu, de prendre en considération que la conduite de la période de transition nécessite un ensemble de mécanismes dont la mise en œuvre doit s'effectuer conformément à la Constitution qui stipule que le président du Conseil de la Nation que choisit le Parlement avec ses deux chambres, après le constat de la vacance, assume la charge de chef de l'État pour une durée de trois mois, avec des prérogatives limitées, jusqu'à l'élection du nouveau Président de la République", a relevé le chef d'état-major.

Il a ajouté qu'"il appartient à tout un chacun de comprendre et assimiler tous les aspects et les contours de la crise, durant la période à venir, notamment dans son volet socio-économique, qui s'aggraverait davantage si les positions obstinées et les revendications irréalisables persistent, ce qui se reflète négativement sur les postes de travail et le pouvoir d'achat du citoyen, notamment au regard d'une situation régionale et internationale tendue et instable. Aussi, il y a lieu de faire preuve de patience, de conscience et de lucidité afin de réaliser les revendications populaires, guider le pays vers la paix et jeter les bases d'un État de droit et d'institutions".

Le général de corps d'armée a mis l'accent, dans ce contexte, sur "le danger des tentatives de certaines entités étrangères ayant pour but de déstabiliser le pays et de semer la discorde entre les enfants du peuple".

"Avec le début de cette nouvelle phase et la poursuite des marches, nous avons déploré l'apparition de tentatives de la part de certaines parties étrangères, partant de leurs antécédents historiques avec notre pays, poussant certains individus au-devant de la scène actuelle en les imposant comme représentant du peuple en vue de conduire la phase de transition, afin de mettre en exécution leurs desseins visant à déstabiliser le pays et semer la discorde entre les enfants du peuple, à travers des slogans irréalisables visant à mener le pays vers un vide constitutionnel et détruire les institutions de l'État, voire provoquer une déclaration de l'état d'exception", a-t-il mis en garde.

Il a affirmé que "nous avons récusé catégoriquement (cela) depuis le début des événements, car il est irraisonnable de gérer la période de transition sans les institutions qui organisent et supervisent cette opération, et ce, au regard des conséquences découlant de cette situation qui pourraient compromettre tout ce qui a été réalisé depuis l'indépendance à ce jour, en termes d'acquis et de réalisations qui demeurent la fierté des générations".

Le général de corps d'armée a précisé qu'afin de "djouer les tentatives d'infiltration de ces parties suspectes, nous avons consenti tous nos efforts au sein de l'Armée nationale populaire, afin de préserver cet immense élan populaire de l'exploitation par ceux qui le guettent à l'intérieur et l'extérieur, à l'instar de quelques individus appartenant à des organisations non-gouvernementales, qui ont été pris en flagrant délit dont la mission consiste à infiltrer les manifestations pacifiques et les orienter, avec la complicité et en coordination avec leurs agents à l'intérieur".

"Ces parties qui s'affairent, par tous les moyens, à dévoyer ces marches de leurs objectifs fondamentaux et à les récupérer afin de faire aboutir leurs plans pernicieux, visant à porter atteinte au climat de sécurité et de quiétude dont jouit notre pays", a-t-il prévenu.

D'autre part, le général de corps d'armée a souligné que "la justice, qui a recouvert ses pleines prérogatives, est désormais en mesure d'entamer des poursuites judiciaires contre toute la bande impliquée dans les affaires de détournement et de dilapidation des fonds publics, et que la question s'étendra également aux affaires de détournement précédentes".

Dans ce contexte précis, il a affirmé que "la justice, qui a recouvert ses pleines prérogatives, agira en toute liberté, sans contraintes aucunes, sans pressions ni ordres, pour entamer des poursuites judiciaires contre toute la bande impliquée dans les affaires de détournement des fonds publics et d'abus de pouvoir pour s'enrichir illégalement", A cet effet, nous rassurons l'opinion publique que la question s'étendra à tous les dossiers précédents, comme l'affaire d'El Khalifa, de Sonatrach et du Boucher et autres dossiers relatifs à la corruption qui ont occasionné des pertes considérables au Trésor public".

Le général de corps d'armée a rappelé qu'"il n'a aucune autre ambition que de servir le pays et de veiller à sa sécurité et sa stabilité, et qu'il est confiant que le peuple comprendra et mesurera la sensibilité de la situation, privilégiera l'intérêt national et sera capable de sortir victorieux de cette crise".

"Je voudrais en cette occasion rappeler de nouveau que je me suis engagé personnellement à soutenir le peuple en cette étape cruciale et de me tenir à ses côtés, en dépit des voix qui s'élèvent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, exaspérées par la forte cohésion entre le peuple et son Armée.

L'histoire témoignera de la sincérité de nos propos et de nos actes et que nous n'avons aucune autre ambition que de servir notre pays et de veiller à sa sécurité et sa stabilité, tandis que leurs espoirs et leurs manœuvres visant à porter atteinte à la réputation et la crédibilité de l'Armée nationale populaire échoueront, et celle-ci demeurera, malgré les complots des conspirateurs et l'animosité des vindicatifs, un fort soutien pour son peuple dans les épreuves et les crises, dans le cadre des dispositions de la Constitution et des lois de la République", a-t-il affirmé.

"Nous sommes profondément confiants que le peuple comprendra et mesurera la sensibilité de la situation et privilégiera l'intérêt national et que notre pays saura, grâce à Allah, sortir de cette crise, victorieux et triomphant comme nous l'avons toujours connu", a ajouté le chef d'état-major.

Lors de la 3e journée de sa visite à la 2ème Région militaire, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah a présidé une réunion d'orientation au niveau du siège du commandement de la Région.

A l'issue de la cérémonie d'accueil à l'entrée du siège de la Région, le général de corps d'armée a observé un moment de recueillement sur l'âme du Chahid Boudjnane Ahmed, dit "Si Abbès", dont le nom est porté par le siège de la Région, où il a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorant sa mémoire et a récité la Fatiha sur son âme et sur celles de nos valeureux Chouhada.

Il a tenu ensuite, en compagnie du général-major Meftah Souab, commandant de la 2^{ème} Région militaire, une rencontre avec les cadres et les personnels de la Région, en présence des représentants des différents corps de sécurité, où il a prononcé une allocution d'orientation, diffusée via visioconférence, à toutes les unités de la Région, et à travers laquelle il a rappelé que "l'ANP a veillé, depuis le début des manifestations pacifiques, lors desquelles le peuple algérien a fait montre d'un comportement civilisé et d'un haut niveau de conscience et de maturité, à s'aligner aux côtés du peuple, et a insisté sur la nécessité de satisfaire ses revendications légitimes, de façon à garantir le bon fonctionnement de l'État dans le cadre de la légitimité constitutionnelle, et c'est ce qu'il a souligné lors de ses différentes interventions depuis le début de ces marches pacifiques, en focalisant sur l'impératif de trouver une solution à cette crise dans les plus brefs délais".

Cependant, a-t-il dit, et avec l'évolution des événements et leur tendance à s'exacerber, l'Armée nationale populaire a appelé à la nécessité de trouver dans l'immédiat une sortie de la crise, et a proposé la mise en application de l'article 102 de la Constitution, mais face à l'absence de réaction aux propositions de l'Armée nationale populaire et aux tergiversations qui perdurent, il a été préconisé, en date du 30 mars passé, la mise en application des articles 7, 8 et 102 de la Constitution".

Il a rappelé que "la dernière étape fut la réunion du 02 avril, lors de laquelle le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire a pris une position historique ferme, en insistant sur la satisfaction immédiate de la revendication populaire pressante et l'application des dispositions de l'article 102 de la Constitution. Ainsi, le peuple a obtenu ce qu'il voulait lorsque le président de la République a présenté sa démission le soir du jour même, pour passer ensuite à la phase de transition".